

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 416

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Mai 2001

La Télévision suisse romande, bien que s'adressant à un public francophone, se montre de plus en plus accueillante aux publicités en langue anglaise. La Romandie n'étant pas encore un protectorat anglo-américain, nous invitons les téléspectateurs romands à acheter en priorité les produits des entreprises qui, respectant leur clientèle, s'adressent à elle en français.

Glauque

Cet adjectif désigne la couleur vert bleuâtre rappelant l'eau de mer. Au figuré, *glauque* se dit de ce qui inspire un sentiment désagréable, un malaise, à cause d'un aspect trouble, ou ce qui est sans éclat, terne: les petits matins glauques. Dans un sens figuré récent: «lugubre, sinistre, sordide»: une ambiance glauque.

Très prisé aujourd'hui par les médias, ce mot ne doit cependant pas être employé inconsidérément à la place de morne, triste, louche, suspect, inquiétant, maléfique.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)

«Leadership»

Cet anglicisme peut désigner *a)* une place de premier rang, où l'on conduit ou entraîne les autres; *b)* une fonction, une position dominante.

Dans la première acception, il peut être remplacé par: premier, pilote, rôle pilote, tête de file, conduite, direction, commandement. Dans la seconde acception, il se substitue inutilement à: position dominante, autorité, ascendant, magistère, suprématie, hégémonie, prédominance, premier rôle, primauté, prépondérance, souveraineté, priorité.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)

«Hard»

S'il est un anglicisme qui fait des ravages dans notre langue, c'est bien celui-là. Il envahit tous les domaines: musique (*hard rock*), informatique (*hardware, hard copy*), commerce (*hard discount*), politique (discours *hard*), etc. Ce terme sert vraiment à tout, est mis à toutes les sauces. Il remplace abusivement quantité d'adjectifs français: fort, dur, difficile, rude, cruel, cru, pur et dur, hardi, extrême, raide, brutal, vif, brusque, ferme, sec, violent, etc.

Le substantif français *harder* désigne un homme endurci, un dur et aussi un acteur de cinéma pornographique.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)

Morbide

A l'origine, terme de médecine signifiant «qui a rapport à la maladie, qui la caractérise ou en résulte» (lat. *morbidus*: mala- de, malsain). Au figuré: malsain, qui a un caractère anormal: curiosité, jalousie morbide; par extension «qui indique un goût pour l'inquiétant, l'anormal».

Cet adjectif ne saurait être employé comme synonyme de «funèbre, macabre, lugubre» ainsi qu'on le rencontre parfois.

Ne pas confondre les substantifs *morbidité* et *morbidesse*. La *morbidité* est, d'une part, le caractère de ce qui est morbide et, d'autre part, le rapport entre le nombre de malades et celui d'une population. La *morbidesse* évoque la souplesse, la délicatesse, le velouté des chairs d'une beauté peinte ou sculptée et, en littérature, la grâce alanguie d'une personne.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)

Impératif

Règle... impérative: lorsque deux pronoms suivent un verbe à l'impératif, il faut deux traits d'union. On doit donc écrire: donnez-le-moi (et non donnez-le moi ou donnez-moi-le), envoyez-le-nous.

Parce qu'il est souvent identifié à la deuxième personne du singulier de l'indicatif présent (*tu*), il est assez fréquent qu'on ajoute un *s* final au présent de l'impératif des verbes du premier groupe: parles-lui, ne touches pas au lieu de parle-lui, ne touche pas. Mais la lettre *s* finale est indispensable devant *y* et *en* à l'impératif singulier: pense-y, mange-en.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)

Novation, innovation

Il arrive que le mot *novation* soit employé comme synonyme de *innovation*. Un tel emploi est incorrect. *Novation* est un terme de jurisprudence. C'est une sorte de convention qui prévoit l'extinction d'une obligation par une obligation nouvelle, par suite de changement de créancier ou de débiteur.

L'*innovation* c'est l'apport de quelque nouveauté dans un domaine particulier. «Lorsque le prêtre favorise une *innovation*, elle est mauvaise; lorsqu'il s'y oppose, elle est bonne» (D. Diderot).

Syn.: changement, nouveauté, création.

(Défense du français, n° 416, mai 2001)